Pierre Gardette (1906-1973)

Autor(en): **Baldinger, Kurt / Straka, Georges**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

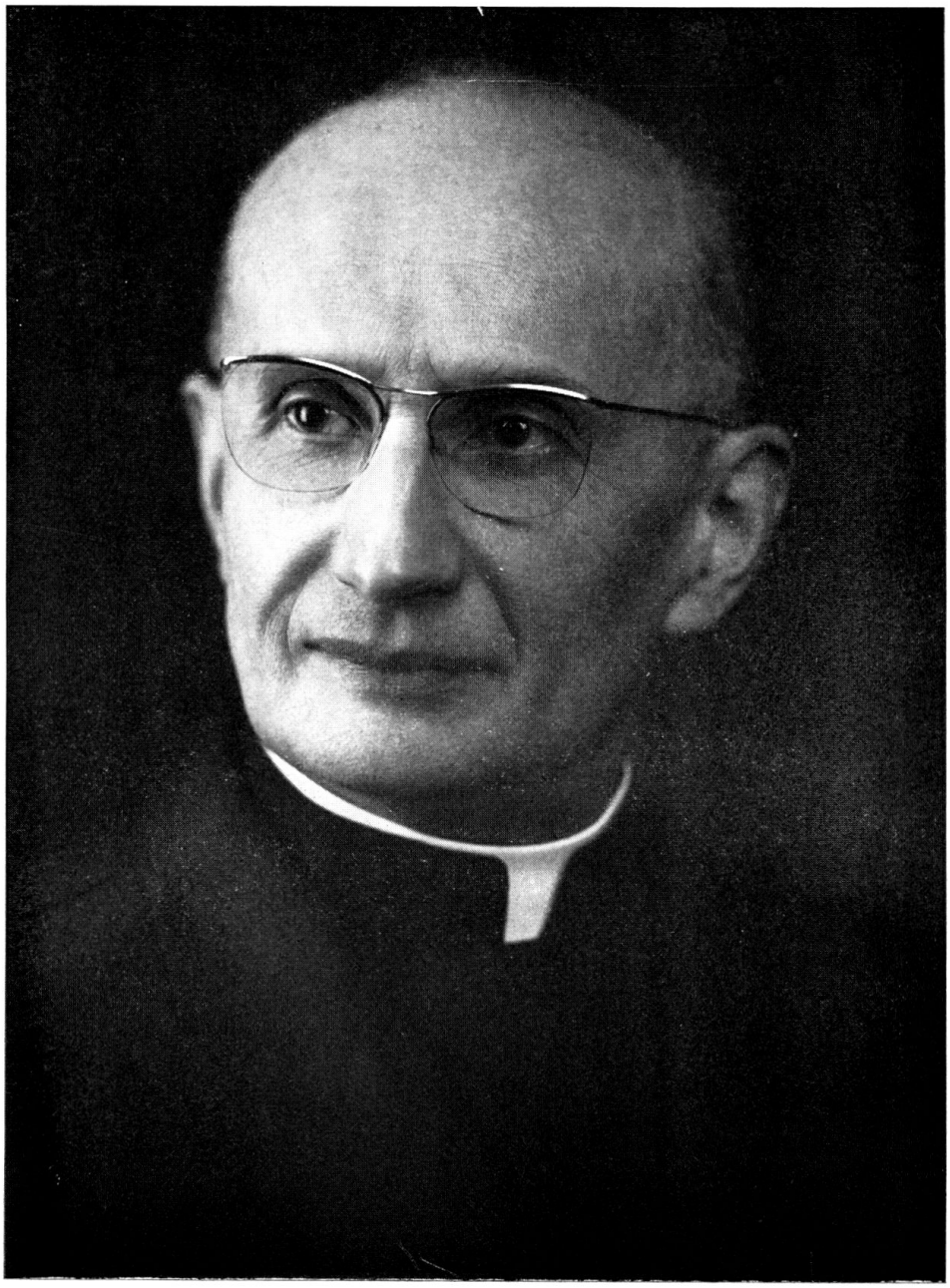

Phot. Blanc et Demilly

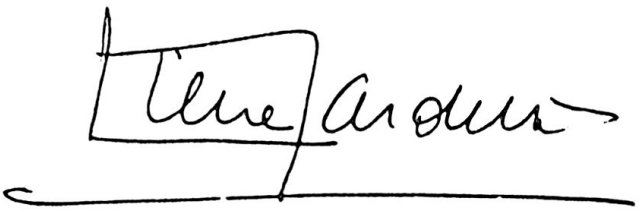

PIERRE GARDETTE

(1906-1973)

Mgr Pierre Gardette est mort subitement le 22 juillet 1973 à Lyon, à l'âge de 67 ans. Il a été inhumé à Tarare, son pays d'origine, aux confins du Forez et au cœur du Lyonnais dont les parlers d'aujourd'hui et d'autrefois avaient été, tout au long de son intense vie de chercheur, l'objet préféré de ses savants travaux de romaniste.

Né le 13 juin 1906, licencié de lettres classiques en 1929, il a été appelé, à l'âge de 24 ans, à enseigner la philologie romane à l'Université catholique de Lyon, et c'est là que, durant quarante-trois années, s'est déroulée toute sa carrière universitaire et scientifique. Docteur ès lettres (devant l'Université de Grenoble) et professeur titulaire en 1941, il a fondé, l'année suivante, auprès de sa chaire, grâce à une généreuse donation d'un mécène forézien, Georges Guichard, un Institut de Linguistique romane qui s'est rapidement affirmé comme un des centres de recherches dialectologiques les plus actifs dans les pays de la Romania. Recteur de son Université en 1945, il a mené de front, pendant plus de dix-huit ans, avec son enseignement, ses travaux personnels et la direction des recherches à son Institut, les lourdes tâches que lui imposaient ses fonctions d'administrateur et dont les autorités ecclésiastiques n'ont consenti à le décharger qu'au moment où une première et grave crise cardiaque a failli, en décembre 1963, mettre fin à ses jours. Entre temps, le Centre National de la Recherche Scientifique lui a confié la coordination et l'administration des atlas linguistiques régionaux de la France et, après l'avoir nommé maître de recherche en 1962, il l'a promu, dès 1966, au rang de directeur de recherche, rang le plus élevé et assez rarement atteint dans la carrière scientifique en France. Cette nomination lui a fait abandonner sa chaire, mais n'a pas privé ses élèves de son enseignement, qu'il a continué à donner, à titre bénévole, jusqu'à sa mort, comme il a aussi continué à assurer la direction de l'Institut qu'il avait fondé et dont les multiples travaux de recherche n'ont cessé d'être, jusqu'au dernier jour de sa vie, au centre de ses préoccupations.

L'œuvre scientifique de Pierre Gardette, étonnamment homogène par son objet et ses fondements méthodologiques, est exemplaire par sa solidité. A peu d'exceptions près — parmi lesquelles il faut rappeler ses fines réflexions, écrites en complément de celles de Grammont, sur les possibilités expressives de l'alexandrin isochrone (1951), ou son essai d'explication de « L'Espoir luit » de Verlaine (1964), ou encore son interprétation convaincante de l'a. fr. *raïz* (Jeu d'Adam 489 et 878) par RADIX [JESSÉ] au sens de « Messie » (1973) — cette œuvre est consacrée tout entière à la dialectologie et, plus particulièrement, à la géographie linguistique. Fondée avant tout sur les matériaux que fournissent les parlers vivants, mais aussi — de façon de plus en plus marquée au fur et à mesure qu'elle s'élaborait en profondeur — sur l'examen philologique de documents anciens, elle porte, dans sa première phase, plus spécialement sur la phonétique et la morphologie du Forez, mais de bonne heure, elle s'est orientée vers l'étude du vocabulaire qui en est devenue rapidement l'objet principal, tandis que le domaine sur lequel elle s'étend s'est élargi progressivement, au-delà du Pays forézien, sur tout le Lyonnais, puis sur l'ensemble de l'aire francoprovençale, voire sur les deux grands voisins de cette aire, les parlers d'oc et ceux d'oïl. Continuateur d'André Devaux et d'Antonin Duraffour, Gardette a donné à l'étude de l'état actuel et de l'histoire des parlers francoprovençaux de France une impulsion telle que ce domaine est aujourd'hui, grâce à ses travaux et à ceux qu'il a suscités, un des mieux connus de tous les domaines linguistiques romans. Sa profonde vision géographique des faits de langue l'a conduit toutefois, non pas à une simple description des faits ou systèmes dialectaux, mais à des recherches complexes et fouillées sur la dynamique des dialectes : formation des limites des faits francoprovençaux et fragmentation intérieure du domaine ; rôle que Lyon n'a cessé de jouer, depuis l'antiquité, comme un puissant centre d'irradiation linguistique ; influences réciproques que le francoprovençal et l'occitan avaient exercées, au cours des âges, l'un sur l'autre ; voies et manière de pénétration des faits français dans l'aire francoprovençale, voire dans tout le Bassin Rhodanien... Ces travaux resteront pour longtemps le modèle du genre. Dans plusieurs d'entre eux, parus surtout au cours de ces dernières années, apparaît une conception neuve et originale qu'à la suite de ses longues et patientes recherches, Gardette s'est faite de la genèse du francoprovençal — conception qui, toute différente de celle de Wartburg, mérite l'attention des romanistes et sur laquelle nous reviendrons.

Pour le moment, arrêtons-nous un instant aux tout premiers débuts de sa carrière scientifique. On se souvient que, depuis les recherches retentissantes de Gilliéron et les importantes thèses de Dauzat, Millardet, Bruneau, Terracher et Bloch, qui remontent toutes aux années 1906 à 1917, il n'y a pas eu en France de nouveaux travaux d'envergure en géographie linguistique. Le flambeau allumé par Gilliéron semblait être éteint. Or, c'est à Gardette que revient l'honneur de l'avoir rallumé : ses thèses sur la géographie phonétique et la géographie morphologique du Forez ont été, en 1941, les premiers grands travaux parus en France dans ce domaine, après un quart de siècle de silence. Mais Gardette n'avait pas connu Gilliéron et n'est pas allé chercher sa formation à l'École des Hautes Études auprès du successeur de celui-ci, Oscar Bloch. Il s'est fait disciple d'Antonin Duraffour, ce savant solitaire de Grenoble, qui n'avait pas connu, lui non plus, le fondateur de la géographie linguistique, mais poursuivait ses vastes recherches dialectologiques en rapport avec les continuateurs suisses de l'œuvre gilliéronienne, Jakob Jud et Karl Jaberg, auxquels le liait autant une vieille amitié personnelle qu'une même pensée scientifique. C'est donc par le biais de la Suisse et de Grenoble que, grâce à Gardette, la géographie linguistique renouvelée, plus élaborée et approfondie, est revenue dans le pays de son berceau, et ce détour a été bénéfique à l'orientation ultérieure des travaux de dialectologie en France, ainsi que, tout spécialement, à celle des atlas régionaux.

Dès ses premiers travaux, Gardette s'est montré novateur en méthodologie de l'enquête dialectale : à l'enquête traditionnelle par traduction, il a résolument substitué la méthode de conversation dirigée, soit sans plan préétabli (méthode chère à Duraffour, cf. ses *Phén. gén.*, p. XVII), soit — le plus souvent — avec un plan groupant les mots à demander dans un ordre idéologique ; cette méthode, qu'il maniait avec une extraordinaire maîtrise, est en effet « la seule qui permette de relever le vrai patois, tel que le paysan le pense et le parle » (*Géogr. phon.*, 1941, 6-7). Ses premiers travaux sont aussi d'une très grande importance théorique pour la géographie linguistique de la Galloromania : dès 1939 (*Mélanges Duraffour*), et ensuite dans ses thèses, il a démontré que les parlers foréziens n'étaient pas, comme on le croyait, une « masse linguistique flottante et indécise qui n'est plus le francoprovençal et qui n'est pas encore la langue d'oc » (E. Philipon) ; à l'aide d'un faisceau étonnant d'isoglosses, que les résultats de ses enquêtes lui ont permis d'établir, il a définitivement fixé la limite occidentale du francoprovençal sur les crêtes des Monts du Forez, et à

l'intérieur du domaine exploré, en démêlant l'enchevêtrement des patois de la Plaine forézienne, que Duraffour aimait à comparer à une jungle, il a clairement dégagé, outre la zone du Forez provençal au Sud et celle du Forez roannais (ou Beaujolais) au Nord, deux zones se succédant de l'Ouest à l'Est, le Forez francoprovençal proprement dit et le Forez lyonnais. On a également retenu l'interprétation qu'il a donnée des causes qui, dans le passé, avaient fait naître ces limites, et la conclusion qu'il en a tirée : « ... si la limite de langue entre le francoprovençal et le provençal s'est fixée sur la frontière géographique autant et plus que sur une limite historique, c'est sur une limite sociale que s'est fixée la limite dialectale entre le Forez lyonnais et le reste du Forez francoprovençal. Les limites de langues et les limites dialectales sont des limites vivantes qui peuvent dépendre de toutes les causes qui favorisent ou entravent les relations des hommes qui parlent ces langues ou ces dialectes » (*Géogr. phon.* 273).

Ces résultats reposent tous sur des faits phonétiques. En revanche, dans ses études de géographie morphologique (1941, 1944) et dans celles où il suit la trace de « vieilles choses et vieux mots du Pays forézien » (*atoï* « cabane de berger », *vourpi* « échelette postérieure du char », *trafourné* « poutre de la cheminée », *galinaère* « porche d'église » — mot sur lequel il est revenu encore en 1954, dénominations du joug et de ses accessoires, 1940, 1942), il montre avec quelle facilité, et pour quelles raisons, les limites morphologiques et lexicales se déplacent, aimant à voyager et répugnant à se grouper en faisceau entre elles et avec les limites phonétiques, tandis que ces dernières restent étonnamment stables (1942, p. 106-108). En 1944, il parle de façon imagée d'une « morphologie vagabonde » (p. 238) et du « vagabondage morphologique » : « sur la carte linguistique, les types morphologiques font parfois figure de vagabonds » (p. 247).

A cet ensemble d'études sur les parlers foréziens, qu'il clôt par deux mises au point des résultats acquis (*Carte linguistique...*, 1944, et *Où en est l'étude des patois du Forez ?*, 1947 ; v. aussi, plus tard, *Situation linguistique du Forez*, 1968), s'ajoutent deux publications qui ne relèvent pas de la géographie linguistique, mais dont l'intérêt n'est pas moindre : *Lous Poémes daoü Païsan* (1938), édition d'une dizaine de très beaux poèmes en dialecte nord-occitan du plateau de Saint-Bonnet-le-Château (Forez provençal) que Gardette a recueillis sur place et publiés avec traduction, transcription phonétique et un glossaire (v. aussi quatre autres poèmes du même poète-paysan, qu'il a publiés en 1973), et la transcription phonétique des *Contes de la mouniri* (1939), admirablement racontés

par Marguerite Gonon en patois de Poncins (à la limite ouest du Forez lyonnais).

La seconde étape de la carrière scientifique de Gardette commence vers 1942. C'est l'époque de la préparation de son atlas linguistique du Lyonnais. Albert Dauzat avait lancé en 1939 son projet d'un nouvel atlas linguistique de la France par régions, mais Duraffour, à qui Dauzat comptait confier le domaine francoprovençal, a décliné l'invitation pour des raisons de divergences méthodologiques. Gardette rêvait de son côté, depuis l'époque de ses enquêtes en Forez, d'un atlas de sa région. Cet atlas ne pouvait évidemment pas se limiter au seul Forez, comme il ne pouvait pas s'étendre non plus sur tout le domaine francoprovençal qui est trop vaste. On connaît la décision de Gardette de faire un atlas du francoprovençal de l'Ouest, c'est-à-dire de la Province de Lyon, « la plus occidentale du domaine francoprovençal, enfoncée comme un coin entre le domaine de la langue d'oïl et celui de la langue d'oc », et qui forme une unité à la fois géographique, historique et linguistique (*ALLy* IV, 13 et 16). Après trois années d'élaboration du questionnaire (1942-1945) et trois années d'enquêtes avec un groupe de cinq collaborateurs (1945-1948), cet atlas a été le premier atlas paru de tous les atlas régionaux de France. Ses trois volumes (1950, 1952, 1956) contiennent 1 320 cartes dont 1 170 cartes lexicologiques et 150 cartes morphologiques ; rappelons aussi que, sur les 75 points d'enquête, la majorité en est répartie entre les départements de la Loire (le Forez) et du Rhône (de plus 4 dans l'Ain et 5 dans l'Isère), tandis qu'une vingtaine de points s'étendent au-delà de la frontière du francoprovençal, en bordure des parlers d'oïl au Nord et de ceux d'oc à l'Ouest et au Sud, ce qui est d'un grand intérêt pour l'étude des limites linguistiques, de leur forme et de leur profondeur. Élaboré indépendamment de l'organisation des atlas conçue par Dauzat (sur les points de divergence, v. *Vox rom.* 9, 1946-47, FM 19, 1951, et *Gli atlanti linguistici*, 1969), l'atlas de Gardette se rattache, par ses méthodes de recherche et d'exposé, à l'*AIS* de Jud et Jaberg, bien supérieur de maints points de vue à l'*ALF* et au projet initial des atlas régionaux. Le 4e volume (1968) fournit, outre le questionnaire (31 chapitres lexicologiques dont chacun forme une unité de conversation, groupant les questions dans un ordre idéologique rigoureux) et les tables commentées des localités, des enquêteurs et des témoins, un vaste exposé méthodologique où tous les problèmes soulevés par l'élaboration de l'atlas sont discutés à fond et dont les pages traitant de la méthode d'enquête (p. 49-52 qui complètent les p. 6-7 de *Géogr. phon.*,

v. ci-dessus) devront surtout retenir l'attention de tout auteur d'atlas, de tout enquêteur, de tout dialectologue. Le dernier volume de l'œuvre (tome V), qui était presque entièrement achevé au moment de la mort de l'auteur et que Paulette Durdilly, qui y avait collaboré déjà auparavant, s'est chargée de réviser et de compléter, paraîtra incessamment : dans ce volume, qui n'a pas de précédent dans l'histoire des atlas linguistiques, chaque carte lexicologique est minutieusement analysée, et dans ces commentaires, Gardette retrace, dans le cadre du vocabulaire galloroman, voire roman, l'histoire de chaque mot patois, c'est-à-dire de chaque dénomination de chacun des concepts que comprend l'atlas ; ainsi, on pourra suivre la vie de ces termes et voir « s'ils sont de souche ancienne ou de création récente, s'ils sont autochtones (francoprovençaux ou même lyonnais) ou s'ils sont venus de la langue d'oc, de la langue d'oïl ou du français actuel » (*Bulletin de l'Inst. de Ling. rom. de Lyon*, 3, 1961, p. 9).

Dès l'achèvement des enquêtes pour l'atlas, Gardette s'est mis à examiner les matériaux recueillis et à les confronter avec les données de l'*ALF* et avec celles que commençaient à livrer les enquêtes pour les deux atlas voisins, l'*ALMC* (Nauton), puis l'*ALJA* (Tuaillon), dont l'élaboration se faisait, sinon sous sa direction, du moins à ses côtés. C'est à partir de ce moment que ses travaux se sont orientés essentiellement vers la lexicologie — vers la recherche étymologique et celle de géographie lexicale. Mais en même temps, son attention s'est tournée vers le francoprovençal ancien, vers l'étude, voire l'édition, de textes médiévaux, surtout documentaires (dialectaux ou « habillés d'un latin qui cache mal le dialecte »), mais aussi littéraires. Une confrontation de la langue ancienne et des parlers modernes lui permettra dès lors une vision nouvelle de la formation et de l'histoire du francoprovençal. C'est une troisième étape de son œuvre scientifique.

Cette étape s'ouvre, dix ans après les débuts de la seconde, par des études dont le contenu est entièrement tiré des cartes de l'*ALLy* et qui traitent des mots qui ne dépassent pas le domaine de celui-ci, des dénominations du « tourniquet » du fléau (1952), de celles de la charrette à deux roues (1955) dont la carte fait songer, comme l'auteur le dira plus tard (*ALLy* IV, 22), « à ces plans de fouilles des villes de l'antiquité, qu'il faut dégager avec soin en distinguant les uns des autres les différents niveaux archéologiques ». Mais, dès 1952, il a aussi étudié des mots francoprovençaux qui dépassent le domaine de son atlas : *DARBO « taupe », LACRIMUSA « lézard gris », *JUXTULA « courroie du joug », *LACTATA « petit lait », *CAPONE « bout, extrémité », *enchaplar* « battre la faux », *daraise* « grille », *flotte*

« écheveau », *vogue* « fête du village » (*Mél. Michaëlsson*), et à cette occasion, il a pour la première fois examiné l'expansion des mots francoprovençaux vers le Sud, dans le domaine d'oc, tandis que la frontière occidentale de ces mots reste fixée sur les Monts du Forez, comme celle des innovations francoprovençales en phonétique et en morphologie (« ... au Sud... il en est résulté cet éventail de limites, qui s'ouvre du Mont Cenis à la Méditerranée et dont la charnière se trouve quelque part sur les Monts du Forez », p. 169) ; sur une expansion analogue des faits phonétiques, v. *Deux itinéraires...*, 1955. De même, les matériaux de l'*ALLy* (mais aussi ceux de l'*ALMC* et une attestation de 1605, relevée dans le *Ballet forézien*, de Saint-Étienne) lui ont permis de prolonger vers l'Est l'aire de conservation du vieux mot préroman *tamara*, établie par Joh. Hubschmid depuis la Garonne jusqu'au Sud-Ouest du Cantal, et de la rapprocher ainsi davantage de son aire alpine (forézien *chamarat* « soupente », 1959). On peut y ajouter son étude sur l'étymologie du mot francoprovençal *truite* « rouleau de foin », relevé à trois points de la carte 33 de l'*ALLy* (1970).

Mais « les atlas ne peuvent suffire à l'explication du vocabulaire de nos patois. Cette explication a besoin de documents d'archives, qui sont les textes littéraires et non littéraires écrits en dialecte ». C'est par ces mots que Gardette termine un exposé sur l'histoire du frpr. *poulaille* et sur celle du frpr. *mastra* « coffre » (*RLiR* 26, 1962, 364-375), qui est un bel exemple de la manière dont il combinait les deux méthodes d'investigation. Beaucoup d'études parmi celles que nous citerons encore reposent sur les mêmes principes méthodologiques. Dans un autre exposé fondamental, intitulé *Le francoprovençal écrit en Lyonnais et en Forez au moyen âge* (1968), il présente les anciens textes non littéraires et les textes littéraires de ces deux régions et, pour chacun de ces groupes, il examine les problèmes que pose leur interprétation, essentiellement le problème de la langue dans laquelle ils sont écrits, et les réponses qu'ils apportent aux questions de limites des dialectes, de leur division interne et de leur histoire. Il a lui-même analysé la langue, surtout le vocabulaire, de plusieurs de ces textes : du carcabeau (tarif de péage) de Belleville-sur-Saône, du XIVe siècle (1961 et 1962), du testament de Johan de Borbono, le plus ancien texte dialectal du Forez, de 1289 (1968), du compte de la réparation du donjon de Montbrison, de 1382-1383 (1971). Son édition des *Œuvres de Marguerite d'Oingt* (1965), où une traduction élégante accompagne les textes dialectaux, est précédée d'une étude linguistique approfondie, et suivie d'un glossaire qui comprend tous les mots des textes en dialecte et les quelques

mots de dialecte qui se trouvent dans les *Méditations* rédigées en latin. On ajoutera à ces études fondées sur les anciens documents, les articles *annas* « aîné », *proscendre* « labourer, défricher en labourant » et *cuer* « dernier (né) » (trois anciens mots francoprovençaux), réunis dans les *Mélanges Gamillscheg*, 1968 (sur *cuer*, v. aussi *RLiR* 1966), ainsi qu'une étude de caractère étymologique sur l'ancien lyonnais *buydons*, *boydons* « cage, caisse » (1973), qui utilise en outre les données de l'*ALLy* et de l'*ALJA*.

Toutefois, dans la plupart de ses travaux des vingt dernières années, Gardette a étudié plus particulièrement les influences que le francoprovençal avait subies soit du Sud, soit du Nord, tandis qu'une question fondamentale n'a cessé de le préoccuper, celle de l'individualité linguistique de cette troisième langue galloromane.

Ainsi, en établissant les aires des noms de la noisette, de la récolte des fruits, de l'anse, des courroies du joug, de la brebis, de l'églantier, de la saumure, etc., il a démontré une très ancienne communauté du latin de la Narbonnaise et de celui de la Lyonnaise : au début, à l'époque de la romanisation, dit-il, il existait une unité groupant le francoprovençal et la moitié est ou la totalité du domaine d'oc ; « la langue de Lugdunum dépendait davantage, sinon uniquement, de celle de la Provincia », et « si rien n'était venu changer cette orientation, le francoprovençal serait peut-être devenu un dialecte d'oc » (*A l'origine du provençal et du francoprovençal*, 1962 ; *En marge des atlas linguistiques...*, 1964 ; pour les noms de la noisette, v. aussi *Mél. Kuhn*, 1963). Les parlers méridionaux ont néanmoins continué pendant longtemps à « envoyer leurs mots jusqu'à Lyon par la vallée du Rhône, ou par le Velay et le Forez méridional », par ex. des mots massaliotes qui ont cheminé jusqu'à Lyon depuis la côte méditerranéenne (*empura* « tisonner », *tuba* « fumée » et ses dérivés, lyon. *jomor* « espèce d'animal imaginaire », *cadèla*, *catèla* « poulie », *aira* « enclumette du faucheur », *camara* « corbeille », etc., *Mots massaliotes dans le bassin du Rhône*, 1955 ; les dérivés de PHAROS sont cependant à détacher de cette série, v. *Romanisation...*, 1971, p. 17 ; sur χίμαιρα, lyon. *jomor*, v. aussi *Mélanges Rohlfs*, 1958), voire d'autres mots qui, nettement provençaux, ont fini par élire domicile, eux aussi, en Forez ou en Lyonnais (par ex. anc. for. *mastra* « coffre », anc. lyon. *etier* « excepté, sauf », lyon. *atzasó* « tasser la terre autour du plant de vigne », *Étymologies lyonnaises et foréziennes*, 1960 ; sur *mastra* aussi *RLiR* 26, 1962, 372-375). Gardette en a relevé quelques-uns dans les œuvres dialectales de Marguerite d'Oingt qui nous conservent ainsi, « sous le voile d'une scripta trop française, les traits d'un dialecte encore

marqué par l'influence des parlers ensoleillés du Midi » (*Mél. Delbouille*, 1964). Et dans un texte documentaire de Lyon, du XIVe siècle, il a retrouvé la mode lyonnaise d'alors d'employer le provençalisme *midon* (*Mél. R. Lejeune*, 1968). La « perméabilité du francoprovençal aux invasions du Sud » apparaît donc clairement, et « nos vieux textes nous font connaître un francoprovençal plus influencé par le provençal qu'il ne l'est aujourd'hui » (*RLiR* 26, 1962, 375). Pour ce qui est de la poussée des formes occitanes phonétiques en direction du Forez, sa thèse en fournissait déjà plus d'un cas (*Géogr. phon.*, 1941 ; v. aussi *Limites phonétiques...*, 1939, et *Carte linguistique...*, 1944), et dans ses *Études de géographie morphologique*, 1944, on peut suivre par ex. la pénétration des démonstratifs occitans en *ak-* dans tout le Sud du domaine francoprovençal.

Si la frontière sud, « tout importante qu'elle est, n'est pas une muraille de Chine » (*RLiR* 19, 1955, 184), celle du Nord l'est encore moins, dans les temps modernes surtout. Des mots et des formes des parlers d'oïl et du français (par ex. *boue, neige, nuage, brouillard*, etc., *RLiR* 21, 1957, 214 sqq ; pour *neige* aussi *RLiR* 36, 1972, 324-327) « s'avancent par la trouée de Roanne ou par la vallée de la Saône jusqu'à Lyon et submergent parfois tout le nord de la région, quelquefois toute la région, ne laissant subsister les vieux mots qu'en de rares îlots » (*ALLy* IV, 22). La carte « avoine », que Gardette a analysée au 2e Congrès de langue et littérature du Midi de la France, montre que le type AVENA, venu du Nord, a annexé tout le domaine francoprovençal, poussant même une pointe dans la vallée du Rhône vers Valence, tandis qu'en sens inverse, le type méridional issu de CIBATA conserve toujours des prolongements anciens en pays francoprovençal : « l'influence du Nord a été décisive, mais celle du Sud a été persévérante » (1958, paru en 1961). D'autres irradiations venues du Nord — mais là il s'agit surtout de faits phonétiques — se sont avancées encore plus « depuis Lyon tout le long de la vallée du Rhône en coupant en deux le domaine provençal... » ; nous avons alors sous les yeux « l'image... d'un fleuve, qui a coulé dans le lit de notre Rhône, mais qui l'a considérablement élargi » (*RLiR* 19, 1955, 184 et carte 2). Il est donc évident que « la vallée du Rhône apparaît comme la grande route » des invasions linguistiques, « large, impériale, qui descend de Lyon vers la mer » ; toutefois, dans certains cas, notamment quand il s'agit du vocabulaire, cette route n'est qu'un « mirage, produit par la rencontre des zones d'irradiation des grandes villes méditerranéennes » (*ib.* 196 ; aussi *Le français, le francoprov. et le prov. dans le Bassin Rhodanien*, 1957, 248), et là, « la seule image qui ait

quelque chance de ne pas trahir la réalité est... le parachutage des mots et des formes de Paris sur les grandes villes du Midi » (*RLiR* 19, 196). Gardette a apporté par la suite plus d'une preuve de ce « parachutage » des mots français sur Lyon et le Lyonnais (v. par ex. *poule* pour frpr. *poulaille*, *RLiR* 26, 1962, 364).

Dans ce même ordre d'idées, rappelons que Gardette a montré dans quelles conditions les mots patois cèdent avec le plus de facilité aux mots français : c'est dans les contrées où plusieurs mots ou formes autochtones se trouvent en contact — ce qui « n'est pas sans créer dans l'esprit des patoisants une incertitude » — que le français s'infiltre le plus aisément. Dans ces « zones d'incertitude » — zones marginales — où se rencontrent des synonymes appartenant à deux aires lexicales voisines, l'un étant généralement occitan et l'autre francoprovençal, et où, de surcroît, une contamination de ces synonymes produit parfois « un véritable feu d'artifice de formes hybrides », le français sort vainqueur de cette rencontre presque fatalement. On lira à ce sujet les pages instructives intitulées *Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales* (1970), dont voici la conclusion : « Ainsi tout le long de la frontière du monde occitan, dans nos parlers francoprovençaux abandonnés à eux-mêmes maintenant que Lyon a abdiqué son rôle de parler directeur, règne pour certains mots, pour certaines formes, un climat particulier, où dominent l'insécurité, le doute, le désarroi parfois, climat propice à tous les abandons, à tous les appels au suzerain puissant et fort, indiscutable. Et le suzerain, français, est toujours prêt à intervenir, comme au XIIIe siècle le roi de France, lorsque les bourgeois de Lyon faisaient appel à lui dans leurs démêlés avec l'archevêque ! » (p. 301 et 304).

Malgré toute ces vicissitudes, l'unité du francoprovençal n'est pas une vue de l'esprit, et Gardette, qui s'en est fait le défenseur, en a démontré l'existence dans une série de travaux consacrés avant tout, une fois de plus, au lexique. A propos de *poulaille* « poule », de *niḷõ* « nichet » et de la famille de *bo-*, il a clairement souligné que « le domaine de ces mots correspond au domaine francoprovençal délimité à l'aide des lois phonétiques, ce qui prouverait, s'il en était besoin, qu'il y a des mots stables à côté des mots-voyageurs, et qu'il existe un vocabulaire francoprovençal » ; et comme ces trois mots sont des « types francoprovençaux nés ou installés chez nous à des époques très diverses entre la romanisation et le XVe siècle », il est certain que « l'unité francoprovençale a été de longue durée » (*Aspects du vocabulaire du francoprov.*, 1960, 372). Dans les *Mélanges Wartburg*

de 1968, après avoir montré que « la scripta ancienne du domaine franco-provençal, du moins de l'Ouest..., a comme base, du moins quand il s'agit des textes non littéraires, le francoprovençal commun », il conclut : « Il y avait donc au XIIIe siècle trois langues fondamentales en France, et le francoprovençal était l'une des trois ; et ceux qui écrivaient en domaine francoprovençal avaient conscience d'appartenir à une unité linguistique importante, assez forte pour être distinguée de l'unité française comme de l'unité provençale. On s'est parfois demandé si le francoprovençal est une langue. Il ne peut y avoir de meilleure preuve de l'existence de cette langue que cette conscience des hommes d'autrefois » (p. 48-49). Et en revenant sur *poulaille* « poule » et *vogue* « fête du village », deux mots francoprovençaux qui ne remontent qu'aux XVe et XVIe siècles, il a pu réaffirmer que, même à cette époque, « le francoprovençal avait assez conscience de son individualité pour se choisir un mot nouveau non nécessaire » et qu'il « était donc... une unité linguistique vigoureuse ». Certes, il n'y avait pas d'unité politique, mais « plus qu'une unité politique, l'unité francoprovençale est une unité sociale toujours réelle » (*RLiR* 26, 1962, 372-373).

Cette unité et cette individualité, du moins pour ce qui est du Lyonnais, Gardette les attribuait avec raison à l'influence de Lyon, « centre linguistique unificateur » (*RLiR* 36, 1972, 328). Dès 1957, il écrivait : « Le lexique du Lyonnais a été constitué d'abord par Lyon, qui lui a donné, outre les mots du vocabulaire gallo-roman sous leur forme phonétique francoprovençale, d'autres mots particuliers choisis ou créés à Lyon. Ces mots sont nés à plusieurs époques : les plus anciens ont conquis tout le domaine francoprovençal et ils en forment le lexique ; les plus récents forment le lexique lyonnais » (*RLiR* 21, 229). Dans cette étude, il se fondait sur toute une série d'exemples, comme *nei* « neige », *pyótra* « boue », etc. Puis, il en a étudié d'autres : frpr. *molar* « tertre, colline » (*Mél. Monteverdi*, 1959 ; *RLiR* 23, 1959, et 26, 1962), les descendants lyonnais de PIRUM, FRAGUM et FAGUM (et non de PIRA, FRAGA et [GLANS] FAGEA ou FAGINA, *Quelques mots du latin de Lugdunum*, 1962 ; pour FRAGUM, v. aussi *RLiR* 36, 1972, 327-330), *abontar*, *chavon* et *contio*, mots francoprovençaux de Marguerite d'Oingt (1965), anc. lyon. *cuer* « qui reste le dernier » (1966), etc. A la lumière de ces diverses recherches, il a à plusieurs reprises précisé sa pensée : « Lugdunum apparaît comme un vigoureux centre de romanisation qui, pour une part, a accepté le latin de la Narbonnaise et, pour une autre, a affirmé l'indépendance de ses choix dans le sens du purisme, de l'archaïsme et de la poésie » (*RLiR* 26, 1962, 89 ; *Mél. Delbouille*, 1964, 247) ; « le latin

de Lugdunum était un latin d'école, puriste et poétique » (*RLiR* 36, 1972, 329-330). Ce n'est qu'à la fin du moyen âge, peut-être un peu avant, que Lyon a cessé d'être une capitale linguistique pour « s'ouvrir aux influences des parlers du Nord de la France et très précisément à celles du français de Paris », mais même plus tard, ce grand centre régional a continué à former des mots nouveaux (v. ci-dessus *poulaille, vogue*) et à jouer le rôle d'un centre d'irradiation, parfois aussi dans le processus de la francisation (*RLiR* 21, 1957, 230 ; *Mélanges Delbouille*, 1964, 247).

Quatre études parmi celles que Gardette a écrites au cours des dernières années de sa vie constituent une sorte de synthèse de ses vues sur la formation et l'histoire du francoprovençal. Des exemples et des arguments nouveaux viennent étayer et nuancer quelquefois les conclusions de ses travaux antérieurs et sa vision de la romanisation de cette partie de la Galloromania, qui n'a cessé de se clarifier progressivement dans son esprit, prend des formes nettes et définitives.

Ainsi, dans la communication par laquelle il a ouvert le Colloque de Neuchâtel en 1969, il réaffirme le caractère particulier du latin de Lugdunum et développe sa pensée sur ce point (*La romanisation du domaine franco-provençal*, 1971) : « On peut supposer, dit-il, que, dans une première période, cette romanisation [de Lugdunum] se fit en union avec les autres cités de la Narbonnaise, déjà romanisées, notamment avec Vienne si proche de Lyon. Mais lorsque Lugdunum devint capitale des Gaules, séjour des empereurs, unie directement à Rome par les routes des Alpes (celles du Petit et du Grand-Saint-Bernard), on peut penser que cette capitale ne chercha plus de leçons en Narbonnaise, mais se jugea capable d'en donner à son tour » (p. 2-3 et 6). Ainsi ABELLANA « noisette », MANICULA « anse », MURIES « saumure », « choisis dans le riche trésor du latin d'Italie », sont assurément de la première période. Au contraire, MOLARIS « rocher » et VORTEX « tourbillon », mots littéraires et poétiques, les neutres FAGUM « faîne », FRAGUM « fraise », PIRUM « poire », les formes verbales en -ESCO (FINESCO, pour -ISCO), etc., qui se limitent au domaine francoprovençal, sont sans nul doute des mots et formes du latin de Lugdunum. Mais même les mots et les formations dont les aires dépassent le francoprovençal vers le Sud, comme les mots littéraires et poétiques tels que FETA « brebis », ou vulgaires tels que PANNUCULA « torchon, chiffon », ou les dérivés *JUXTULA « courroie du joug », *LACTATA « petit-lait du fromage », *NIDICULARE « nicher », etc., ou encore le neutre FRUCTA « fruits », ne sont pas nécessairement de la première période, commune à la Narbonnaise et à la Lyonnaise ;

à l'origine, ils étaient vraisemblablement, eux aussi, propres au latin de « la puissante capitale des Gaules », et c'est celle-ci qui a dû les « imposer » à ses voisins méridionaux (jugement nuancé par rapport aux travaux antérieurs, par ex. *A l'origine...*, 1962, etc. ; voir toutefois *Mél. Michaëlsson*, 1952). Dans cette étude, Gardette a également repris le problème des mots francoprovençaux prélatins, celui des mots de formation chrétienne et celui de l'apport grec, et là encore il a montré que le latin du domaine francoprovençal avait fait des choix particuliers, propres à lui : mots prélatins DARPUS « taupe », ABLINDA « salamandre », LACRIMUSA « lézard gris » ; créations chrétiennes comme *chalendes* « Noël », etc. ; quant aux dérivés paysans du grec PHAROS (*fara* « briller », *faron* et *faret* « mèche de l'ancienne lampe à huile », *farasse* « botte de paille pouvant servir de torche »), ils viendraient de la langue des nombreux Grecs établis à Lugdunum, et non de la côte massaliote comme les mots étudiés précédemment (1955) et auxquels il y a lieu d'ajouter CREMASTER, latinisé en *CREMASCULU (ailleurs CREMACULU). Enfin, dans cette même étude, Gardette a abordé la question à savoir si le domaine francoprovençal n'a pas connu d'autres centres de romanisation que Lyon, et à ce sujet il estime qu'effectivement une « romanisation particulière a pu exister dans le Valais », situé sur un vieux chemin des influences méditerranéennes, et que, sans doute, cette région a reçu de très bonne heure des mots latins particuliers tels que *SUBTURNUM [CELLARIUM] « cave, cellier » ou [FENUM] RECORDUM « regain » qui recouvrent aujourd'hui l'aire suisse-savoyarde.

Sa *Brève présentation du francoprovençal* (1971), qui n'est pas d'une importance moindre pour sa conception de la romanisation, commence par ces mots : « le francoprovençal... ce n'est pas un pays, ce n'est pas une nation ; c'est une route, c'est une ville ». On sait à quelle ville il songeait. Mais de quelle route s'agit-il ? C'est bien celle d'Agrippa, à laquelle il avait fait allusion dans l'étude qu'on vient de commenter. Cette route qui faisait communiquer le bassin du Rhône avec l'Italie, Lugdunum avec Augusta Praetoria (Aoste), avait deux embranchements : l'un remontait le cours du Rhône, contournait par le Nord le Léman et, passant par les Alpes au Grand-Saint-Bernard, aboutissait à Aoste ; l'autre rejoignait le cours de l'Isère et passait par les Alpes au Petit-Saint-Bernard pour aboutir également à Aoste. Très curieusement « le dessin de cette double route s'inscrit... dans la forme triangulaire du domaine francoprovençal », et on ne peut s'empêcher de voir avec Gardette un rapport de cause à effet entre le trajet de cette route et la forme des limites de ce domaine. C'est

le long de cette double voie que la langue de Lugdunum a dû s'étendre vers l'Est et se propager au Nord et au Sud des deux embranchements jusqu'aux « limites sur lesquelles s'est arrêtée la force d'unification linguistique que possédèrent en commun Lyon et l'axe Ouest-Est constitué par cette route ». Ces limites sont devenues les frontières du francoprovençal. Contre celle du Nord se sont arrêtées plus tard, aux temps mérovingiens, diverses vagues d'irradiation des changements phonétiques ou autres, propulsées par la langue d'oïl (par ex. l'évolution de A à *é*, celle de -A final à *-e*, celle de U devant nasale à *ü*), tandis que quelques-unes de ces vagues ont tout de même réussi à la franchir (par ex. la palatalisation des A après palatale, la diphtongaison de E fermé, le relâchement des sonores intervocaliques) ; « de ces acceptations et de ces refus, le domaine francoprovençal se composa un système phonétique particulier... ». Il en a été de même en morphologie et dans le lexique : acceptations, refus, créations. Et Gardette de conclure : « On peut dire que le francoprovençal est une langue différente de la langue d'oïl et de la langue d'oc, formée en système à la suite d'acceptations et de refus. Et ses frontières au Nord et au Sud se révèlent être, la première, celle des refus, la seconde celle des acceptations » (p. 89 ; v. aussi *Frontières linguistiques...*, 1973, conclusion, p. 165). Les temps modernes ont renversé les rôles respectifs des deux frontières, et c'est dans d'autres travaux, dont on a déjà parlé, que Gardette a étudié la perméabilité relativement récente de la frontière nord.

A l'intérieur du domaine, il est certain que le latin de Lugdunum a jadis rayonné vers l'Ouest jusqu'aux Monts du Forez. Mais plus d'une carte lexicale montre « l'orientation de cette ville vers l'Est, les Alpes et l'Italie, tandis que son arrière-pays ségusiave demeurait attaché aux vieux mots gaulois ou plus anciens encore » ; ainsi le prélatin *mayusa* « fraise » occupe, à l'Ouest de Lyon, les deux départements du Rhône et de la Loire, en regard du latin FRAGUM (ou FRAGA) qui s'étend partout à l'Est. Cette démonstration intéressante, qui complète les données précédentes, figure au début d'une étude qui, fondée sur la comparaison de l'*ALLy* et de l'*ALJA*, veut « éclairer un vieux problème non encore résolu, celui de la fragmentation du domaine francoprovençal » (*Aspects géographiques du lexique francoprovençal*, 1972). Parmi les cartes qui suivent, les unes font apparaître une bipartition lexicale Est-Ouest qui est différente de celle dont on vient de parler : « A l'abri de ses montagnes, la Savoie a fait, en accord avec le Bugey et la Suisse, des choix différents de ceux de Lyon et du plat pays de Bresse et du Dauphiné » (p. 331). Sur d'autres cartes,

qui donnent une troisième image de la fragmentation, on remarque une tendance à la tripartition du domaine ; celles-ci reflètent « l'état actuel de nos parlers : l'unité d'autrefois a disparu ; la Savoie, le val d'Aoste et la Suisse, à l'abri du Jura et des Alpes, demeurent relativement unis entre eux mais sont isolés du Lyonnais ; les deux provinces du Lyonnais et du Forez restent unies entre elles, mais sont isolées du francoprovençal oriental ; au milieu, la Bresse et le Dauphiné septentrional se défendent mal contre le français envahisseur » (p. 341). « Lugdunum, ou plus tard Lyon, n'a pas toujours réussi à unir sous son autorité linguistique tout le pays francoprovençal... » (p. 331).

Dans la dernière des quatre grandes études qui constituent une conclusion de l'œuvre de Gardette, celui-ci est revenu, comme pour refermer le cercle, au seul domaine de son atlas, voire à l'objet de sa thèse sur la géographie phonétique du Forez. Présentée en 1971 au Colloque de Strasbourg sur les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux, mais parue en 1973 après la mort de l'auteur, cette étude dégage et explique les *Frontières linguistiques et limites intérieures en Lyonnais d'après l'ALLy*. Il s'agit de frontières et de limites uniquement phonétiques. La frontière occidentale, fixée sur les Monts du Forez, était connue depuis trente ans ; celles qui sont précisées et interprétées ici sont surtout la frontière du Nord, en Roannais et en Beaujolais, et au Sud, celle entre la Loire et le Rhône (frontières peu étudiées jusqu'alors). Parmi les limites intérieures, Gardette nous fait découvrir trois types : limites produites par des évolutions secondaires, et qui abondent (exemple : carte « soif ») ; limites dues à une poussée de la phonétique occitane vers le Nord ; limites produites par une poussée de la phonétique française vers le Sud. Comme dans l'étude sur les *Aspects géographiques du lexique francoprovençal*, c'est la fragmentation du domaine — cette fois-ci la fragmentation phonétique du Lyonnais — qui a plus spécialement retenu son attention et sur laquelle il semble qu'il ait été tenté de se pencher davantage (v. sa contribution aux *Mél. Rostaing*, 1974, qui vient seulement de paraître). Toutefois, sous le morcellement récent, tel qu'il apparaît par ex. sur la carte « soif », il recherchait de préférence la fragmentation linguistique ancienne et la formation des vieilles frontières, qui lui paraissaient plus intéressantes, parce que plus révélatrices du passé des hommes et de leur vie, que les limites récentes. Dans l'étude dont il est question, il écrit : « Si on superposait les limites de tous les traits phonétiques..., on obtiendrait une carte extrêmement diversifiée dans laquelle le patois de chaque localité apparaîtrait différent de ses voisins

par quelques traits. Que serait-ce si à cette carte phonétique on superposait les cartes des isoglosses des types lexicologiques qui ne se superposent pour ainsi dire jamais ? Cette carte des mille limites s'opposerait à la carte aux frontières nettes [frontières anciennes]. Elle nous donnerait, s'il était possible de la réaliser, la vision synchronique des patois d'aujourd'hui... L'autre nous donne la vision du premier état de nos parlers, telle que la diachronie nous permet de l'apercevoir. » Et à la question qu'il pose : « Laquelle de ces deux cartes est la plus vraie ? », il répond aussitôt : « Elles sont vraies l'une et l'autre. La plus récente nous montre comment un dialecte abandonné aux entreprises de trop puissants voisins et travaillé par les forces de la vie s'est fragmenté en patois. La plus ancienne nous renseigne sur l'origine de nos parlers et nous montre que, sous mille rides de leur vieillesse, ils conservent quelque chose des traits nets du visage de leur première jeunesse » (p. 164). La vision de Gardette était essentiellement historique, et c'est cette « première jeunesse » de nos parlers qu'il cherchait à découvrir avant tout.

Et voici, dans le même ordre d'idées, une dernière citation. Elle est tirée d'un article parvenu aux destinataires du *Courrier du C. N. R. S.* entre le jour de sa mort et celui de ses obsèques : « Il n'est pas de carte... qui n'apporte quelque témoignage, ou quelque énigme sur l'histoire linguistique, et même sur l'histoire de nos provinces ». Certes, il ajoute : « Le linguiste historien rompu aux techniques de la diachronie ne sera pas le seul à demander aux atlas leurs secrets. Son frère plus jeune, fervent de la synchronie, y trouvera matière à réflexion et l'occasion de belles recherches. N'est-ce pas normal ? Toute carte linguistique n'est-elle pas synchronique puisque ses éléments ont été recueillis dans le même temps ? » Mais son penchant pour l'histoire reprend le dessus immédiatement et lui fait écrire en conclusion : « Ne faut-il pas faire un effort pour apercevoir dans cette multitude de mots des couches plus anciennes que les autres ? » (*Courrier du C. N. R. S.*, juillet 1973, p. 17). Cet effort, qui était un jeu pour lui, il l'a fait chaque fois qu'il se mettait à contempler une carte : chacune évoquait en lui « au moins vingt siècles d'histoire »...

L'œuvre scientifique de ce maître de la linguistique francoprovençale est pleine d'enseignements, et les recherches nouvelles devront s'en inspirer. « Je n'ai voulu que tracer des signes de pistes sur la carte d'un domaine encore trop peu exploré. Puissent ceux qui viendront y trouver une incitation à pénétrer plus profondément et plus heureusement que moi dans cette *terra incognita* » (*La romanisation*, 1971, 22). Beaucoup de « terres

inconnues », plus inconnues que n'est aujourd'hui le pays francoprovençal, recouvrent la Galloromania ; les travaux de Gardette pourront partout servir d'exemple et de guide.

Le Destin ne lui a pas laissé le temps d'achever son œuvre. Beaucoup de projets de recherches l'habitaient encore. Mais surtout, maintenant que l'*ALLy* était entièrement terminé, que les enquêtes pour l'*ALJA* l'étaient également et que l'étude des anciens textes dialectaux était très avancée, il songeait à nous donner un grand ouvrage d'ensemble sur l'histoire du francoprovençal. Les matériaux étaient là, nombreux, le plan aussi, précis et clair. Il voulait se consacrer à la rédaction de cet ouvrage dès l'achèvement du cinquième volume de son atlas, qui devait en constituer le point de départ et la base indispensable. En juillet 73, le jour de sa mort, il ne manquait que quelques pages à ce volume. Mais qui pourra écrire à sa place l'histoire de la troisième langue de la Galloromania ? Ne faudrait-il pas réunir en volume ses principales études, qui convergent toutes vers ce but et permettent de deviner quels auraient été le cadre et le sens de cette histoire qui ne sera jamais écrite ?

Parfois, il se demandait aussi s'il ne devrait pas préparer progressivement un ouvrage de dialectologie galloromane ou, plus exactement, de géographie linguistique de la France. On se rappelle l'étude sur les aboutissements de l'O fermé dans les parlers d'oïl, qu'il a rédigée naguère pour les Mélanges offerts à l'un de nous (*Pour une géographie linguistique de la France*, 1970) et qui, conçue comme un chapitre de ce futur ouvrage, permet d'entrevoir quelles en auraient été l'orientation méthodologique et l'originalité. Les interprétations magistrales des cartes de l'*ALF* et de celles des atlas régionaux, dont il avait le secret, et qu'il présentait volontiers à ses « grands élèves » à l'Institut de Linguistique romane de Lyon (sans parler de celles qui ont fait l'objet de ses conférences, par ex. au Centre de Philologie romane de Strasbourg et ailleurs), auraient pu être autant de pierres angulaires de cette géographie linguistique de la France qui ne sera jamais écrite, elle non plus. Ceux qui ont assisté au Congrès de Québec en 1971 se souviennent aussi du vaste tableau que, dans une séance plénière, il a tracé de l'état présent des études de dialectologie galloromane (y compris celle de la Nouvelle France), et là encore c'est un maître, dominant tous les problèmes de ce grand champ de recherches, qui se profile derrière ce texte dont la publication n'a que trop tardé.

En été 1953, lors d'un séjour prolongé à l'Université Laval, à Québec, Gardette s'est intéressé au français canadien. Il a fait des enquêtes avec

ses amis Mgr Félix-Antoine Savard et Luc Lacourcière, s'est penché sur les œuvres littéraires du pays pour y relever des mots régionaux, a examiné de façon critique les principaux glossaires des régionalismes publiés au Québec. Dans l'article où il a consigné ses observations (*Pour un dictionnaire de la langue canadienne, RLiR* 18, 1954) et qui est d'un intérêt tout particulier pour la recherche sur le vocabulaire québécois, il a mis en relief les caractères essentiels de cette langue à la fois conservatrice (mots patois de France et mots de l'ancienne langue) et novatrice (emprunts aux parlers indiens et à l'anglais ; mise en valeur du fonds français par modifications sémantiques ou par dérivation), et pour la première fois, il a montré sur des exemples précis, qu'il avait relevés lui-même, que le français québécois n'était pas uniforme, comme on le croyait, mais qu'il existait au contraire, à l'intérieur du pays, des différences lexicales importantes qu'il était temps de dégager à l'aide d'un questionnaire approprié, plus complet que celui dont on commençait à se servir à l'époque (c'est en 1969 qu'un nouveau questionnaire a été élaboré avec le concours de Marie-Rose Aurembou, de son équipe des atlas régionaux de France). Cependant, la véritable portée de cet article est ailleurs : Gardette a tracé, dans ces pages, un programme complet des travaux à entreprendre en vue d'un grand dictionnaire historique du français canadien, en même temps qu'il a indiqué les problèmes que ses futurs rédacteurs devront résoudre et qu'il a montré les richesses que cette œuvre pourra et devra faire connaître. Il y a trois ans, lorsque, grâce à notre jeune collègue et ancien élève Marcel Juneau, qui a aussi été l'élève de Gardette, on a pu mettre en chantier ce dictionnaire attendu depuis si longtemps, le programme établi par Gardette en est devenu la ligne directrice, et le *Trésor de la langue française au Québec*, qui est maintenant en bonne voie, lui devra ses fondements méthodologiques et son orientation scientifique.

A l'Institut de Linguistique romane de Lyon, qui porte, depuis un an, le nom de Pierre Gardette, de très nombreux travaux ont été réalisés, au cours de ces trois décennies, sous l'impulsion et la direction de son fondateur. Nous avons déjà mentionné l'atlas du Massif Central, de Nauton (*ALMC*), et celui du francoprovençal central, de Tuaillon (*ALJA*). Après la mort inattendue de Geneviève Massignon en 1966, Gardette a accepté de publier son atlas de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge), et c'est à une de ses élèves les plus douées, Brigitte Horiot, qu'il a confié ce travail délicat qu'il n'a cessé de suivre de très près jusqu'à la veille de sa mort (t. I, 1971 ; t. II sous presse ; t. III en préparation). De même, le 5e volume de l'atlas

de Nauton, qui contiendra l'index des types lexicologiques et des bases étymologiques, et que l'auteur n'avait préparé qu'en partie, sera achevé et publié, selon les directives de Gardette, par les soins de l'équipe de son Institut.

Mais le « chantier » des atlas n'était pas le seul à l'occuper. Il y avait le « chantier » des glossaires et celui des anciens textes dialectaux, également très actifs. Au début de sa carrière scientifique, il avait publié lui-même, avec l'aide de Duraffour, le *Dictionnaire* et l'*Atlas des patois des Terres Froides* (1935) d'après un fichier manuscrit laissé par André Devaux (mort en 1910) et qui contenait ses enquêtes sur les patois du Dauphiné septentrional. Plus tard, à la mort de Duraffour (1956), il a hérité l'énorme fichier de son maître où celui-ci avait consigné ses enquêtes de trente ans sur l'ensemble des patois francoprovençaux de France (à l'exclusion de ceux du Forez et du Lyonnais), et ces matériaux, qu'il a fallu trier, regrouper, annoter, ont été élaborés, sous sa direction, et publiés par Laure Malapert et Marguerite Gonon sous forme d'un volume monumental, il y a cinq ans (Antonin Duraffour, *Glossaire des patois francoprovençaux*, 1969). A ces deux ouvrages s'ajoutent d'autres lexiques, préparés par leurs auteurs dans l'entourage de Gardette et avec son aide : celui de Poncins, de Marguerite Gonon (1947), celui de Saxel, de J. Dupraz (1969), celui de Saint-Martin-La-Porte, présenté dans l'ordre onomasiologique par Victorin Ratel (1956)... L'Institut de Gardette était aussi le centre de la préparation du *Dictionnaire topographique du Rhône*, commencé autrefois par Philipon (v. la communication de Gardette et Henri Hours, 1958) et que Marguerite Gonon s'est chargée de mener à bonne fin. Sur le projet d'un *Glossaire du vieux francoprovençal*, dont la réalisation suppose d'abord la publication des anciens textes documentaires en dialecte, on lira les pages que Gardette lui a consacrées dans la *RLiR* 26, 1962, 388-394.

Pour ce qui est du « chantier » des anciens textes dialectaux, Gardette a pu voir encore, sur placards, deux volumes de textes dont il avait suivi l'édition avec une attention toute particulière : le volume des textes lyonnais, préparé par Paulette Durdilly, et celui des textes foréziens, de Marguerite Gonon ; ces deux ouvrages, dont la parution est imminente, s'insèrent, selon l'entente qu'il avait établie pour la publication de l'ensemble des vieux textes francoprovençaux, dans la collection des « Documents linguistiques de la France » qui, commencée jadis par Paul Meyer pour le Midi, a été récemment reprise par Jacques Monfrin. Un autre de ses collaborateurs, Jean-B. Martin, a entrepris, pour cette même collection, l'édition

des textes occitans du Velay, et tandis que Marguerite Gonon s'est fait, depuis longtemps, un spécialiste des textes documentaires foréziens et lyonnais écrits en latin, mais qui contiennent un abondant lexique dialectal (ses nombreuses publications dans ce domaine sont aussi bien des éditions que des études lexicologiques), Gardette a orienté, ces dernières années, les travaux de Simone Escoffier vers la publication et l'étude linguistique des textes lyonnais littéraires.

D'autres recherches, qu'il serait trop long d'énumérer ici, n'ont cessé d'animer, de son vivant, l'équipe qui l'entourait à son Institut. On lira à ce sujet ses comptes rendus des travaux achevés, en cours et à prévoir, insérés à quatre reprises dans son *Bulletin de l'Institut de Linguistique romane de Lyon* (1953, 1956, 1961, 1970). Songeons aussi aux importantes thèses qu'il a suscitées et dirigées : Nauton, Vallet, Escoffier, Ratel, Horiot, Martin, Marguiron... L'ensemble de ces recherches devait aboutir à une vue vraiment complète de la langue de la région. Plus d'une d'entre elles sont encore en cours, d'autres sont à mettre en chantier, et il faut souhaiter que l'élan et le sens de la responsabilité scientifique que Gardette a su éveiller et entretenir au sein de cette étonnante équipe continuent à produire, sous la direction de Gaston Tuaillon qui a pris la relève, des travaux aussi importants, aussi sûrs, que jusqu'ici. L'équipe lyonnaise le doit à la mémoire de son maître ; elle le doit à elle-même.

Au Centre National de la Recherche Scientifique — nous l'avons déjà dit — Gardette s'était chargé de la coordination des atlas régionaux et de l'organisation des travaux de la Commission de ces atlas. « Pendant longtemps aucune organisation cohérente n'exista pour les atlas régionaux, entrepris en France à l'appel d'Albert Dauzat. A la mort de cet initiateur, Mario Roques avait tenté de grouper les responsables d'alors, en les réunissant à Paris de temps en temps. Après lui, M. M. Lejeune, alors directeur adjoint du C. N. R. S., fit instituer en 1962 une Commission des Atlas régionaux. Enfin, en 1968, cette Commission a pris la forme d'une ' Recherche Coopérative sur Programme ' (R. C. P.). Mgr Gardette en est le responsable, M. M. Lejeune ayant la présidence de la Commission Permanente. » A ces quelques phrases sèchement alignées, qu'il a écrites lui-même (*Bulletin de l'Institut de Linguist. rom. de Lyon*, 4, 1970, 4), il y aurait beaucoup à ajouter sur le rôle prépondérant qu'il a joué, dès 1956, mais surtout depuis 1962, dans la réalisation de cette œuvre d'intérêt national. Après la mort de Dauzat, il a fallu constituer de nouvelles équipes d'enquêteurs et reconstituer les anciennes, modifier le découpage des régions (18 ou lieu de 12

prévues primitivement), et surtout préciser, considérablement améliorer et mieux coordonner les questionnaires, les méthodes d'enquêtes et d'élaboration, celles de présentation et de publication des matériaux. En tout cela, l'avis de Gardette a toujours pesé sur les décisions, et il faut surtout lui savoir gré d'avoir orienté nos atlas, sur divers points, vers les principes méthodologiques de l'*AIS* qu'il avait lui-même appliqués dans son atlas du Lyonnais. Certes, son idée, émise dès 1956, « que l'on pourrait préparer pour tous les futurs atlas régionaux de France un nouveau questionnaire commun ou, au moins, un questionnaire dont une partie serait commune... n'a pas eu d'écho » (*ALLy* IV, 37 sqq., où toutefois il arrive à la conclusion que, malgré cette indépendance des atlas, ceux-ci restent comparables ; sur le problème de l'unité des questionnaires, qui l'avait beaucoup préoccupé, v. *Le questionnaire des atlas linguistiques...*, 1957). Mais, on peut hautement affirmer que c'est lui qui a donné à l'entreprise de Dauzat une nouvelle impulsion, impulsion décisive, et, dans la mesure du possible, une nouvelle orientation. Et il l'a conduite presque jusqu'au bout. Le colloque de Strasbourg, sur les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux (1971 ; Actes, C. N. R. S., 1973), dont il avait pris l'initiative, a apporté un témoignage éloquent sur les résultats obtenus. Gaston Tuaillon, qui lui a succédé comme responsable de cette entreprise au C. N. R. S., saura, là également, parachever son œuvre.

La Société de Linguistique romane, elle aussi, lui doit beaucoup. Elle lui doit sa nouvelle existence. Après les sombres années de guerre et d'après-guerre, au cours desquelles elle a failli disparaître, c'est lui qui, aux côtés de John Orr et de Wartburg, et ayant l'entière confiance à la fois de Terracher et de Mario Roques, a réussi à la faire renaître en 1953 au Congrès de Barcelone. Ce n'est pas le moment de raconter ici les débuts de cette renaissance ; ils n'ont pas toujours été faciles, mais Gardette savait aplanir les difficultés et rapprocher les points de vue discordants... Pendant vingt ans, il a été le rassembleur des romanistes au sein de notre Société, dans nos Congrès, dans ceux des provençalistes et francoprovençalistes. Pendant vingt ans, il a dirigé notre *Revue* avec un soin extrême ; elle a été l'objet de ses préoccupations quotidiennes. On ne compte pas les notices et les comptes rendus qu'il a insérés dans ses pages. Il nous a aussi donné une précieuse *Table des mots* des trente premiers volumes (1969) et a mis en chantier celles des auteurs et des matières que l'équipe de son Institut saura mener à bonne fin.

***

Dans les pages qui précèdent, nous avons voulu retracer, parce qu'elle est hors série, l'œuvre scientifique de Pierre Gardette, dialectologue et romaniste, et nous avons essayé d'en dégager les lignes directrices, les enseignements, le sens. Nous avons parlé du savant, de l'animateur des recherches, de l'organisateur, que nous avons perdu. Nous ne dirons rien de l'homme qu'il a été et qui suscitait l'estime unanime, mêlée d'admiration chez ceux qui l'ont connu de plus près, ni de l'ami, attachant et fidèle, dont le temps n'effacera pas le souvenir.

Noël 1974. Kurt BALDINGER et Georges STRAKA.